



L'OPTION MATHÉMATIQUES– 1h30h/semaine - 1^{ère} à la rentrée 2022, à titre transitoire -

A titre transitoire, pour l'année scolaire 2022-2023, cet enseignement sera proposé à titre facultatif aux élèves de classe de 1^{ère} qui n'auront pas choisi la spécialité mathématiques.

L'option ajoutée au tronc commun en première viendra gonfler l'enseignement scientifique dont le nom devient "enseignement scientifique et mathématiques" (ESM).

$$\begin{array}{l} 2\text{h} \\ \text{d'enseignement} \\ \text{scientifique} \end{array} + \begin{array}{l} 1\text{h}30 \\ \text{de mathématiques} \end{array} = \begin{array}{l} 3\text{h}30/\text{semaine} \\ \text{d'enseignement} \\ \text{scientifique} \\ \text{et mathématique} \end{array}$$

- Objectifs

Cet enseignement offrira à des élèves ne visant aucunement des études scientifiques un parcours permettant de garder un "bagage" mathématiques minimum nécessaire pour de nombreuses filières : statistiques, probabilités, traitement de données, etc.

Il permettra en outre d'accéder à l'option mathématiques complémentaires en terminale (pour poursuivre par exemple des études d'économie ou de gestion).

- Evaluation

La note de contrôle continu de cet enseignement englobera désormais la notes obtenue dans les deux heures de sciences et dans l'option de maths (coefficient 3 pour l'année de 1^{ère}). Sur Parcoursup, elle donnera une indication du niveau de l'élève en maths.

